



# Partenariat Grandes Écoles 2021

Formation d'officier destinée aux étudiants de grandes écoles



## Objectif du Partenariat Grandes Écoles (PGE)

Le Partenariat Grandes Écoles (PGE) offre aux étudiants titulaires d'un master 1 et qui n'ont pas validé leur 5<sup>e</sup> année avant le début de la formation, la possibilité de vivre pendant six mois une immersion au cœur de l'armée de Terre.

**Prévu de février à juillet 2021**, cette immersion débute par une formation générale d'officier aux prestigieuses Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, se poursuit par une formation de spécialité dans une école d'application (infanterie, cavalerie, artillerie, génie) avant de s'achever par une immersion en régiment (unité opérationnelle).

## L'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr (ESM)

Créée en 1802 par Napoléon, installée depuis 1945 sur le camp de Coëtquidan dans le Morbihan, l'ESM est chargée de former les officiers de l'armée de Terre, en les préparant à la fois à leur première fonction de meneur d'hommes et à leurs responsabilités ultérieures au sein de l'armée de Terre.

## Le PGE permet aux étudiants sélectionnés de développer

- ➔ **l'aptitude au commandement** sous les différents aspects du chef, de l'éducateur et du communicant ;
- ➔ **l'aptitude à la gestion du stress** et à la **prise de décision en situation d'urgence** et de crise ;
- ➔ **l'esprit d'équipe et le goût de l'effort** à travers l'engagement physique individuel et collectif ;
- ➔ des **qualités de management** en situation sur la base des connaissances techniques militaires acquises aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

Les étudiants retenus seront progressivement placés en situation de commandement dans des contextes variés. Dans le cadre du travail en équipe, ils développeront l'esprit de cohésion et relèveront des défis collectivement. Ils pourront acquérir des savoir-faire dans les domaines du leadership et de la prise de décision.

Ils tisseront des liens personnels et durables avec des militaires ayant fait le choix de la carrière d'officier. Ils auront la possibilité de poursuivre une carrière d'officier de réserve, compatible avec l'exercice de leurs responsabilités professionnelles civiles.

**En 2020, 150 étudiants de tout horizon (écoles de commerce, d'ingénieur, IEP ou universités) ont postulé. 30 ont vécu cette expérience unique.**

## Commentaires d'anciens stagiaires

Ce qu'ils ont aimé :

- nombre et variété des fonctions et des activités ;
- richesse des relations humaines tissées ;
- découverte d'un milieu très éloigné de certaines idées reçues ;
- satisfaction de s'être dépassé et d'avoir surmonté les difficultés éprouvées lors des situations de stress et de responsabilités rencontrées dans un environnement militaire ou sur le terrain ;
- amélioration du sens du management et des relations humaines.

Ce que les étudiants en retiennent :

- « *Ce stage est à mes yeux une vraie réussite. »*
- « *Très bonne expérience. Souvenirs inoubliables. De belles amitiés. Merci ! »*
- « *Merci pour cette belle expérience ! »*
- « *Très bonne expérience. Je ne regrette pas mon choix, j'y ai découvert un milieu où les relations humaines sont très riches et rencontré des personnes passionnées par leur métier. Une réelle expérience de vie inoubliable. Merci. »*

## Conditions de candidature

- être **titulaire d'un master 1** et ne pas avoir validé sa 5<sup>e</sup> année avant le début de la formation ;
- être étudiant dans l'une des écoles sélectionnées par l'armée de Terre (cf. point sur les écoles) ;
- être de **nationalité française** ;
- être âgé de **17 ans au moins et de 26 ans au plus** à la date du dépôt de la candidature ;
- être en règle avec le code du Service National (**JDC**) ;
- satisfaire aux conditions d'aptitude physique requises et constatées par un médecin militaire (au cours de l'évaluation en Groupement de Recrutement et de Sélection) ;
- jouir de ses droits civiques.

## Contenu de la formation

La formation dispensée respecte le principe de progressivité mais **implique une grande disponibilité** des étudiants en raison des activités qui peuvent être programmées de nuits et certains week-ends (formation sous forme de « **régime d'internat** »). Elle s'articule autour de 3 axes :

- **développer l'aptitude au commandement** sous les différents aspects du chef, de l'éducateur et du communicant. Cet axe s'appuie sur différentes formations : en éthique et déontologie, technique d'expression orale, exercice de commandement...

- **développer l'aptitude à la gestion du stress** et à la **prise de décision rapide en situation éprouvante** sur le terrain ; apprendre à commander une section pour des missions simples. Cet axe s'appuie sur des exercices pratiques : maniement d'armes, formation tactique, initiation au combat rapproché, mises en situation...
- **l'éducation physique et sportive** visant à développer l'esprit d'équipe, le goût de l'effort et l'aguerrissement à la rusticité des stagiaires. Cet axe comprend : de la course à pied, des parcours d'obstacle, de l'équitation, des marches de nuit...

## Le processus de recrutement

Le tableau, ci-après, synthétise les 5 étapes et les échéances du processus de sélection :

Échéances	Actions
de mi-juin au <b>28/09/2020</b> (passé cette date les candidatures ne seront plus recevables)	<p><b>Dépôt des candidatures</b></p> <p>Les étudiants intéressés, qui remplissent les conditions, doivent envoyer par mail* :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fiche de candidature ;</li> <li>- CV ;</li> <li>- lettre de motivation ;</li> <li>- <b>copie du diplôme</b> le plus élevé (ou <b>attestation précisant les crédits ECTS</b> détenus) ;</li> <li>- certificat de scolarité 2020/2021.</li> </ul> <p><b>La sous-direction recrutement s'engage à accuser réception de votre mail de candidature.</b> En l'absence de cette réponse sous 2 jours, nous vous invitons à nous renvoyer un mail sans pièce-jointe, pour vous assurer de la prise en compte de votre candidature.</p>
début octobre 2020	<p><b>Présélection</b></p> <p>La sous-direction recrutement communique <b>par mail</b> à chaque étudiant la décision prise en commission de présélection (retenu, non retenu). Seuls, les candidats retenus seront convoqués pour les tests de sélection.</p>
5/10/2020 au 13/11/2020	<p><b>Évaluation</b></p> <p>Les candidats retenus en présélection doivent <b>dès réception du courriel</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>prendre <u>immédiatement</u> rendez-vous</b> avec le CIRFA attribué par la sous-direction recrutement pour <u>compléter le dossier et planifier le passage en évaluation</u> ;</li> <li>- <b>passer les épreuves d'évaluation</b> sur 2 jours (visite médicale, épreuves sportives, tests de personnalité et entretien). Cette phase obligatoire comprend <u>une nuit sur place</u>.</li> </ul>
fin novembre 2020	<p><b>Sélection</b></p> <p>La sous-direction recrutement communique par mail à chaque étudiant la décision prise en commission de sélection.</p>
Février 2021	<p><b>Incorporation</b></p> <p>Les candidats signent leur contrat et intègrent les Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan.</p>

\* L'adresse mail est la suivante : [drhat-sdr-rec-off.chef.fct@intradef.gouv.fr](mailto:drhat-sdr-rec-off.chef.fct@intradef.gouv.fr)

Exceptionnellement cette année, en raison de la situation sanitaire qu'a connu le pays, les étudiants qui ont un stage à l'étranger au second semestre 2020 **ne seront pas autorisés à passer les évaluations par anticipation aux mois de juillet et d'août.**

## Cadre administratif

Les étudiants sélectionnés **signeront un contrat de volontaire** dans les armées au CIRFA. Cette démarche permet de garantir un statut juridique clair et la meilleure protection qui soit en assimilant les participants à des militaires. À ce titre, ils percevront une rémunération d'environ 800€ net par mois en tant qu'aspirant. A cela s'ajoutent des avantages en nature : hébergement en caserne, alimentation gratuite et réduction de 75% à la SNCF.

Le PGE s'appuie sur une convention signée entre l'école et l'armée de Terre qui précise notamment les conditions d'attributions des crédits ECTS (European Credit Transfert System) qui peuvent être attribués. Pour connaître la politique des établissements, nous vous invitons à vous rapprocher de votre responsable pédagogique.

### **Liste des écoles autorisées à présenter des étudiants au Partenariat Grandes Écoles 2021**

La sélection des écoles partenaires est faite par la sous-direction recrutement actualisée une fois par an.

#### 1 – Écoles de commerce

AMOS Sport Business School  
Audencia Nantes  
Burgundy School of Business  
EDC Paris Business School  
EDHEC  
EM Lyon Business School  
EM NORMANDIE  
EM Strasbourg Business School  
EMLV  
ESCP Europe  
ESSCA  
ESSEC Business School  
Grenoble EM  
HEC  
IÉSEG School of Management  
INSEEC Business School  
KEDGE Business School  
Excelia group la Rochelle  
Montpellier Business School  
NEOMA Business School  
Rennes School of Business  
SKEMA Business School  
Telecom EM  
Toulouse Business School

## 2 – Écoles d'ingénieurs

Agrocampus Ouest  
AgroParisTech  
Arts et métiers ParisTech  
Centrale Supélec  
École Centrale de Lille  
École Centrale de Lyon  
École Centrale de Nantes  
École des Ponts ParisTech  
ENSEEIH  
ENSAE  
ENSTA  
Ecole d'ingénieurs du monde numérique (ESIEA)  
ESILV  
ESPCI Paris Tech  
ISAE-SUPAERO  
HEI  
MINES Douai  
MINES ParisTech  
Polytechnique  
Télécom Bretagne  
Télécom ParisTech  
Télécom SudParis

## 3 – Instituts d'Études Politiques

IEP Aix-en-Provence  
IEP Bordeaux  
IEP Grenoble  
IEP Lille  
IEP Lyon  
IEP Paris  
IEP Rennes  
IEP Strasbourg  
IEP Toulouse

## 4 – Écoles normales supérieures

ENS de Lyon  
ENS de Paris

## 5 – Université

Université Paris-Dauphine